

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **COFIBRE INTERNATIONAL SA, en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 13.10.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **03.12.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: au siège social, auprès de Monsieur Otto Deggeller, liquidateur, c/o Fiduciaire Vernaye SA, rue du Cendrier No 22, 1201 Genève
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Conformément aux articles 745 al. 3 et 823 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude de Me Laurent Brechbühl, notaire
1208 Genève
(03086410)